Quand Formation rime avec Évolution

En favorisant la qualité des activités proposées et leur encadrement, la formation des animateurs est un axe clé et prioritaire de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire.
C'est grâce à cette politique de formation que la FFEPGV peut réussir l'adéquation entre la satisfaction des besoins des pratiquants, la volonté de proposer une démarche qualitative centrée sur la personne et la nécessité de renforcer le lien indispensable entre dirigeants et techniciens.
Rencontre avec Françoise Jouffe, cadre technique régional du Comité Régional Nord-Pas de Calais EPGV.

Madame Jouffe, pouvez-vous, en quelques mots, nous présenter la filière de formation mise en place à l'EPGV ?

Elle offre de nombreuses possibilités adaptées aux motivations des personnes qui souhaitent s'impliquer dans l'animation de nos pratiques sportives.
La formation est réellement un tremplin pour l'évolution. Évolution personnelle des animateurs ; évolution dans la
qualité de l'animation de nos disciplines ; évolution dans les disciplines proposées…

Voici l'éventail des formations accessibles

- **Des certifications et diplômes professionnels** ;
- **Des certifications fédérales** complémentaires (encadrement de publics ou de programmes spécifiques, Filières Adultes, Enfants ou Seniors) ;
- **Le CQP ALS :** Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Loisir Sportif reconnu par la branche professionnelle du sport ;
- **Le BPJEPS :** un accès au brevet professionnel (mention APT : Activités Physiques pour Tous ou AGFF : Activités Gymniques de la Forme et de la Force).

- La formation continue, quant à elle, permet aux animateurs comme aux dirigeants, aux formateurs, aux conseillers de développement et aux conseillers techniques régionaux d'enrichir leurs connaissances ou de se perfectionner sur une thématique tout au long de leur parcours professionnel. La Fédération en fait un des axes prioritaires de son action.

Quelles sont les finalités des formations ?

Elles sont diverses selon les objectifs poursuivis :

- La pratique personnelle, pour enrichir son bagage moteur et ses connaissances pratiques ;
- La réflexion pédagogique, pour progresser dans le traitement des activités dans le cadre de la séance EPGV et l'affinement des démarches ;
- L'information visant la mise à jour des connaissances et des compétences de l'animateur dans le cadre des nouveaux dispositifs de formation.

Quelles sont les spécificités du CQP ALS ?

Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Loisir Sportif

Le CQP ALS est la première étape de qualification professionnelle de la filière Activités Physiques pour Tous et Activités Gymniques de la Force et de la Forme. Il est la qualification professionnelle de base, socle de toutes nos formations fédérales complémentaires.

Le CQP permet d'animer, contre rémunération, des séances d'activités physiques pour tous les publics. C'est une formation qui met en avant le pluralisme des activités et la motricité. En outre, les candidats acquièrent une connaissance de notre Fédération et des clubs. Ils apprennent un savoir– aire et un savoir-être spécifique aux animateurs EPGV.

Quels sont les prérequis indispensables pour suivre cette formation ?

- Avoir plus de 18 ans
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de moins de trois mois.
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)·

Être titulaire d'une attestation de pratique d'activités physiques de loisirs dans une même famille d'activités et sur une durée minimale de 140 heures dans les 3 dernières années précédant l'inscription.

Et, surtout une grande motivation pour s'impliquer à fond dans la formation qui, il faut l'avouer, exige des candidats beaucoup de travail !
En effet, la formation comprend trois unités capitalisables axées sur la mise en place l'animation et l'encadrement des activités ; la maîtrise des connaissances, des outils et des techniques nécessaires à la conduite de l'activité. Elle est réalisée sur une période correspondant en général à une saison sportive : 163 heures de formation au total. 105 en centre et 50 heures sur le terrain, 5h de positionnement et 3h de certification, dans un club, ou une association, aux cotés d'un tuteur-accompagnateur.

Les futurs animateurs ont le choix entre trois options

- Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE) ;
- Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation (ARPO) ;
- Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition (JSJO).

Le BP JEPS AGFF constitue un pas de plus vers la professionnalisation

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
ou option Activités Gymniques de la Forme et de la Force

Tout à fait, cette formation professionnelle ouvre la porte à un travail à temps plein, suite logique du CQP qui limite à 360 heures annuelles d'animation. Le possesseur du BP peut travailler avec quasiment tous les publics dans différentes structures : associations, centres de loisirs, clubs de sport, collectivités…
Il forme à diverses activités physiques : gymnastique d'entretien, activités ludo-sportives, jeux d'opposition, de raquette, encadrement des sorties VTT ou en roller…

Le BP permet également d'acquérir des compétences qui vont au-delà de l'animation.

Tout à fait,, il ne forme pas seulement à l'éducation physique. Il initie aussi à la mise en place de projets de développement (recherche de partenariats), à la communication
(nouveaux médias, informatique), ou encore à l'administratif (secrétariat, législation).
Cette polyvalence est très bénéfique, aussi bien pour l'animateur que pour la structure qui l'emploie. En outre, dans la mesure où, durant ses stages l'animateur est sur le terrain, intégré dans le club, il est opérationnel de suite, dès l'obtention de son diplôme.

L'EPGV a mis en place des tuteurs-accompagnateurs.

En effet et c'est un statut spécifique à l'EPGV et un plus non négligeable pour le stagiaire ! En effet, la formation est très dense : **elle compte 850 h en moyenne réparties sur 12 à 15 mois.** Les tuteurs sont aux côtés du stagiaire pour l'accompagner et faire des points d'étape réguliers.

Auriez-vous un message à faire passer ?

Se former, c'est progresser, ne pas se former, c'est régresser...
Le dicton : « Si tu continues à faire ce que tu as toujours fait, tu obtiendras ce que tu as toujours obtenu »

Propos recueillis par Nathalie Laforgue.

Contact

COREG EPGV
519 A, Avenue de Dunkerque 59160 LOMME
tel : 03 20 88 27 30
E-mail : coreg17@wanadoo.fr
www.gym-sante-npdc.com